

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation [1857-1876]
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 23 (1872)

Artikel: Pierre-Pertuis-Tavannes
Autor: Quiquerez, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549554>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PIERRE - PERTUIS - TAVANNES

par A. QUIQUEREZ

Il est des localités dans le Jura qui ont le privilége d'attirer à elles les hommes et les événements. De temps à autre elles réveillent l'attention et l'on s'étonne des faits qui s'y sont accumulés. Nous avons raconté dans la *Tribune du peuple*, comment le Mont-Repaïs a été un de ces lieux fatidiques et aujourd'hui nous croyons que c'est le moment de parler de Pierre-Pertuis et de Tavannes. Le voyageur qui va tantôt passer sous le nouveau tunnel ne se douterait pas des événements dont ce lieu a été le théâtre, si nous ne les racontions pas dans cette notice. Nous avons hâte de recueillir nos souvenirs parce que nos cheveux blancs nous avertissent que la nuit va se faire pour nous, comme pour tous, quand l'heure marquée sonnera. Essayons donc de laisser encore quelques pages à nos successeurs.

Il y a plus de deux mille ans que les habitants de la plaine helvétique utilisaient déjà le tunnel que la nature a percé à la jonction de la chaîne de Monto avec celle du Sonnenberg, afin de relier la vallée de la Suze à celle de la Birse. C'est un tronçon de cette antique voie helvético-rauraqué que nous avons retrouvé à Pierre-Pertuis, en août 1866 et déblayé l'année suivante. La Société d'émulation du département du Doubs a publié la description de ce tronçon de chemin dans ses mémoires. Cette découverte a prouvé que dans ces temps reculés on connaissait déjà le fer et qu'on avait employé l'acier pour tailler une route dans le roc même. Comme la pente était ardue, on avait creusé des rainures pour empêcher les chevaux de glisser sur le roc. Les roues des chars

étaient ferrées, mais fort basses, n'ayant guère qu'un mètre de hauteur, comme l'indique le frottement du bout de l'essieu contre le rocher. Les jantes très étroites n'avaient que 20 centimètres de largeur. Les chevaux s'attelaient à la file et ils étaient ferrés, ainsi que l'atteste l'usure de la roche au milieu de la voie. Comme celle-ci n'avait que 1 mètre 14 centimètres de large, il n'y avait que tout juste place pour un char, en sorte que les passants ne pouvaient cheminer dans la voie. Pour remédier à cet inconvénient, partout où le chemin l'exigeait, on avait taillé un sentier de 30 centimètres de large à environ un mètre au-dessus des rails. Ce tronçon de route des temps préhistoriques n'est pas unique dans le Jura; nous en avons signalé de pareils sur le parcours de la même voie dans les Roches de Court, dans celles de Moutier, sous le Vorbbourg, à Grellingen. Un embranchement entre Tavannes et Tramelan reproduit les mêmes indications et, chose digne d'attention, ces dimensions si précises sont celles des voies gauloises près d'Alise et celles des voies de l'ancienne Grèce, où un savant dijonnais, M. Caillemer, est allé constater les dimensions de ces chemins primitifs, ce qui a confirmé l'opinion que, dans les anciens temps, les Gaulois avaient déjà des relations avec la Grèce.

On voit par ces indications que nos ancêtres les Celtes avaient des railways ou des chemins à rainures, comme nous avons maintenant des voies ferrées. C'était le perfectionnement d'alors auquel on n'a pas assez pris garde. Il avait toutefois le même inconvénient que nos chemins de fer à une seule voie. Les rencontres, sans être aussi brusques et accompagnées de catastrophes n'étaient pas sans péril et les querelles suivaient de près l'arrivée de deux chars en sens contraire. C'est ce qui occasionna la mort de Laius tué par son fils Oedipe dans une de ces querelles de voyageurs (*Sophocle*, cité par Caillemer, 6). Ces chemins à rainures avaient en grec un nom spécial qui indiquait leur mode de construction. Les Romains le traduisirent par *secare viam*, car en effet c'était bien une voie taillée. Ces ornières profondes et régulières n'étaient point produites par l'usure des

roues par un long passage sur le roc , mais c'était bien le travail du marteau , comme le prouve incontestablement le tronçon de Pierre-Pertuis et quelques autres, réfutant matériellement l'opinion de quelques savants bysontins qui attribuaient ces ornières au frottement des roues. Celui-ci use le roc , mais n'y creuse pas d'ornières.

L'inconvénient des voies étroites taillées dans le rocher ou encaissées dans le sol , était atténué par des tronçons d'évitement. Dans nos montagnes, comme entre Sonceboz et Pierre-Pertuis , la voie profondément creusée dans le sol, dans un ruz déjà étroit, devait donner lieu à l'établissement de ces courbes d'évitement. La vieille voie gauloise du Mont-Repais à Cornol , celle de Delémont à Large , par la Haute-Borne , et bien d'autres , sont également enfoncées dans le terrain, et elles devaient obliger les voyageurs à se prévenir de loin par des cris ou des signaux, sous peine de se rencontrer nez à nez, sans pouvoir avancer ni reculer. Si l'on marchait à la file et que le plus mauvais attelage fut en avant, il fallait modérer l'ardeur des chevaux qui suivaient, et attendre une courbe d'évitement pour prendre les devants.

Certainement la route d'Aventicum à Augusta Rauracorum par Pierre-Pertuis, ne traversait pas un pays désert. La vallée de Péry était alors occupée. Une hache de bronze trouvée près de la cascade de la Heutte atteste de cette occupation. Des haches de pierre , des poteries primitives donnent la même preuve dans les vallées de la Suze et de la Byrse. Le val de Delémont offre une multitude d'indications probantes de cette haute antiquité de ces contrées.

Lorsque les Romains se furent emparés des Gaules ils usagèrent d'abord les routes celtes tracées le plus souvent par la nature. Ils en élargirent ensuite quelques-unes, et entre Sonceboz et Pierre-Pertuis , on distingue fort bien le tracé celtique de celui romain. La restauration de cette route eut lieu entre les années 161 à 169 , sous le règne de Marc-Aurèle et Verus. L'édile d'Aventicum , le *Duum Vir* de la colonie, en faisant exécuter ce travail , voulut en conserver le souvenir en gravant sur le roc une inscription que nous

avons copiée au moyen de la photographie, qui a enfin renouvelé les caractères tels qu'ils sont en grandeur et en nombre, au lieu des lectures erronées et parfois des plus bizarres que de nombreux écrivains en ont fourni. Munster, dans sa *Cosmographie*, page 457, dit que de son temps un Evêque de Bâle fit placer un échafaudage, pour lire plus diligemment l'inscription, qui se trouva être celle-ci :

*Numinis Augusti via ducta per ardua montis,
Feliciter petram scindens in margine fontis.*

Il paraît que l'Evêque avait choisi un mauvais lecteur qui inventa des mots pour remplacer ceux qu'il ne pouvait déchiffrer.

Dans notre volume sur les monuments celtiques et romains, pages 135 et suivantes, nous avons expliqué pourquoi on a si souvent mal lu cette inscription et nous l'avons donnée dans la planche III, telle que la photographie l'a reproduite ; aussi nous n'en fournirons actuellement que la traduction :

*En honneur des Augustes
Cette voie a été faite par Marcus
Dunius Paternus
Duum Vir de la colonie helvétique.*

Ce ne sont pas les Romains, ni les Celtes qui ont percé le rocher, mais la nature. Ces peuples ont seulement utilisé cette ouverture pour y faire passer une route, comme depuis lors on le fait encore en attendant qu'on laisse au-dessus de soi ce trou de blaireau pour usager le tunnel creusé à 60 pieds au-dessous de l'ancien et qui va relier presque de plein pied la vallée de la Birse à celle de la Suze. Cette fois le railway sera continu et ne se bornera plus à des tronçons taillés dans le roc. Aussi nous croyons qu'on devrait écrire sur le roc, au-dessus de l'entrée du tunnel :

*Romani speculam dilatarunt
Jurassi montem perfodierunt.
Les Romains ont élargi une grotte,
Les Jurassiens ont percé la montagne.*

Les riches monastères du Jura qui firent pendant des siècles charrier par corvée le vin provenant de leurs vignobles et de leurs dîmes de Suisse et d'Alsace, ne donnèrent jamais un denier pour réparer les grands chemins et ce sont les anciens corvéables qui, de nos jours, ont fourni des millions pour doter le pays de voies ferrées.

Durant la période romaine toute la route préindiquée était jalonnée par des castels ou par des postes militaires, pour la sûreté de ce passage des montagnes. Il est probable que le château de Boujean était bâti sur un de ces emplacements romains. Il est certain qu'il y avait un de ces postes sur les rochers de Frinvilier, à Rondchâtel, à Péry, à Sonceboz, sur la montagne de Châtillon. Il y en avait à Pierre-Pertuis, à Tavannes et ainsi de suite, de vallée en vallée, jusqu'au Rhin. Après la destruction des établissements romains par les peuples du Nord, la route d'Aventicum à Raurica et ses embranchements eurent sans doute fort à souffrir. Les Hongrois qui pénétrèrent treize fois en Suisse entre les années 899 et 954, causèrent de grands ravages et l'on rapporte que la reine Berthe, qui administrait alors le royaume de Bourgogne, fit restaurer cette route et employa un ingénieur écossais appelé Mac-Aber. Les nobles de Tavannes, dont on parlera tantôt, prétendaient descendre de ce personnage.

Il est certain que Tavannes doit être un des plus anciens lieux habités de la contrée. C'était une station au passage des montagnes. Son nom paraît dériver du mot celtique *Tavan*, un tronc d'arbre, d'après Bullet. On sait que les Celtes rendaient un culte à certains arbres, en sorte qu'il se pourrait même, comme on le voit bien ailleurs, que les tilleuls devant l'église actuelle rappellassent le souvenir de ce culte. La pierre levée, dans la chapelle de St-Humbert à Bassecourt, le dolmen et les tilleuls devant l'église de Bure, les pierres de St-Germain à Moutier et à Courrendlin, sont des preuves de la persistance de l'ancien culte. Le nom du village de Twann, ou Douanne, paraît avoir la même origine que celui de Tavannes.

La première mention écrite de Tavannes est du 19 mars 866;

alors ce lieu est désigné comme un bourg, *vicus*, sous le nom de *Theisvenna*. Il est rappelé avec l'épithète de *villa* en 884 et 962, puis dans les XII et XIII^{es} siècles l'orthographe varie *Thasvanne*, *Tasvanne*, *Tasvenne*. Ce n'est que plus tard qu'on trouve le mot allemand de *Taxfels*, dont on a fait *Daxfeld*, *Dachsfeld*, la roche plutôt que le champ du blaireau. Aux trois premières dates précitées on voit que la chapelle de ce lieu appartenait à l'abbaye de *Grandval*. Elle était bâtie sur une colline, à la place du temple actuel. Elle fut donnée à l'abbaye de *Bellelay*, comme on le voit par un acte de 1161. Elle était dédiée au premier martyr St-Etienne et *Bellelay* la fit reconstruire en 1285. Comme la dépense de la consécration fut assez considérable, les paroissiens de *Tavannes*, tant nobles que roturiers, vendirent à *Bellelay* un terrain communal qu'ils possédaient à titre allodial à *Reconvilier*, et qui était déjà occupé par des colons de ce monastère. L'acte fut scellé par le curé de *Tavannes* et par *Walter*, chevalier du dit lieu. Cette église fut incendiée vers la fin de l'année 1367 et consacrée à nouveau en 1385. Elle éprouva encore quelques restaurations et c'est dans son vaisseau, petit et mal éclairé, que *Farel* prêcha la Réforme au printemps de 1530. Il entraîna à la confession nouvelle les habitants de cette grande paroisse et peu après de toute la Prévôté de *Moutier*. Les gros tilleuls plantés devant l'église existaient déjà longtemps avant l'arrivée de *Farel* et nonobstant qu'ils portassent le nom des quatre évangélistes ils échappèrent à la hache des réformateurs, qui se contentèrent de briser les statues et de lacérer les images. Il y a une vingtaine d'années qu'un de ces arbres séculaires faillit servir de tombeau à un jeune étourdi qui avait grimpé dans ses branches pour y dénicher des oiseaux. Le temps avait creusé une grotte dans ce végétal et le garçonnet y tomba et y demeura longtemps avant qu'on ne s'aperçut de cet accident. Aujourd'hui ces colosses envoient leurs racines jusque dans les tombes des infortunés qui périrent dans l'incendie de l'Hôtel de la Couronne, il y a 26 ans (1).

(1) Un chemin rural a détruit ces arbres vénérables et il n'en reste plus qu'un seul.

L'église de Tavannes a été allongée de 12 pieds en 1728. Ses fenêtres à plein cintre étaient fort petites, parce qu'autrefois le verre était rare. Ce n'est qu'après 1850 qu'on a fait subir à ce monument des restaurations qui ont effacé les dernières traces de son antiquité. Alors le modeste clocher en bois se cachait dans le feuillage des tilleuls qui le dominaient. Il renfermait deux cloches des XIV et XV^{es} siècles. Comme on les trouvait trop petites, l'une a été vendue au Fuet et l'autre à Bellelay, toutes heureuses d'échapper au creuset qu'on allait leur donner en récompense de leurs services de quatre à cinq siècles. Ces voix de bronze avaient cependant appelé la jeunesse aux armes, les hommes d'âge au conseil, tous à la prière. Elles avaient retenti pour le baptême, le mariage et l'enterrement de chacun. On les avait sonnées pour convoquer les paroissiens en 1530, lorsqu'il fallut délibérer sur le maintien de la messe ou l'adoption du prêche. C'est alors que les anciens de la paroisse, comprenant plusieurs villages, énumérèrent les charges du catholicisme et l'avidité du prêtre qui, de la naissance de l'homme jusqu'à sa mort, lui faisait payer la prière et l'usage du sacrement, le poursuivant encore dans l'autre monde en prétendant que le défunt souffrait en Purgatoire. Le prêtre arrachait alors un lambeau de la succession du mort, sous prétexte de racheter son âme en peine, mais il profitait seul de ce rachat intéressé.

Non content de la confession auriculaire, le curé de Tavannes, comme tous les autres, imposait aux fidèles l'obligation de se dénoncer les uns les autres dans les assises paroissiales, afin de soumettre à l'amende, à son profit, toutes les infractions au coutumier ou rôle de la paroisse. Il fallait divulguer en public les cas d'adultère et de fornication ; les premiers étaient amendables de 60 sols et les seconds de 4 pots de vin destinés à réjouir la table du curé. Alors les obligations entre celui-ci et ses paroissiens n'étaient pas réciproques. Ces derniers étaient passibles d'une multitude d'amendes toujours de trois livres de Bâle, excepté pour le cas précité, et, tandis qu'ils ne devaient jamais manquer

d'assister à la messe les fêtes et dimanches, sous peine des 60 sols, le moine de Bellelay, desservant la cure, n'était tenu de se rendre à l'église que de quinze en quinze jours et encore selon le temps et les difficultés du chemin. Ce curé de quinzaine laissait ses ouailles dans une ignorance profonde, se contentant de leur dire une messe dans une langue qu'ils ne comprenaient point, et ne brisant jamais les toiles d'araignées qui tapissaient la chaire, pour nous servir des termes des anciens de Tavannes. Par contre le curé n'oubliait aucune des servitudes que lui devaient ses ouailles et, que ce fut lui ou son monastère qui en profitât, il fallait que ces charges fussent acquittées sans rémission quelconque. A la vérité le prédicant qui succéda au curé catholique ne déchargea point son troupeau de ces obligations paroissiales. Il fallut, comme auparavant, labourer ses terres, lui fournir son bois, lui payer les dîmes, et si les confessions publiques furent abolies, on les remplaça par le consistoire ou tribunal de moeurs, qui ne fut guère moins inquisitorial. Ce revers de la médaille surprit tellement les habitants de Tavannes, qui avaient compté se débarrasser de toutes les servitudes en changeant de confession, qu'ils songèrent à reprendre leur religion de la veille. A cet effet, ils adressèrent une humble requête au gouvernement de Berne, qui avait remplacé le pape, mais comme il avait aussi hérité de l'insuffisance de ce dernier, il força les gens de Tavannes à garder leur prédicant et ses accessoires. Il s'est passé de drôles de choses à l'époque de la Réformation et nous en avons consigné un certain nombre dans l'histoire encore manuscrite de la Prévôté de Moutier-Grandval.

Nous avons été entraîné dans ces détails sur l'église de Tavannes parce que c'est à son occasion qu'on trouve les premières indications sur cette localité. Sa position sur une éminence, son cimetière environné de murs, en faisaient une place de guerre. Durant les débâcles de Jean de Vienne contre les Bernois, les habitants de Tavannes, à l'approche de ces derniers, lorsqu'ils envahirent la Prévôté, se réfugièrent en ce lieu et y soutinrent un siège ; mais la place fut

emportée et l'église pillée, puis incendiée. (Trouillat, t. IV, p. 275).

Tavannes n'était pas cependant dépourvu de châteaux, car on y indique les emplacements de quatre. Le plus ancien était bâti sur la roche même de Pierre-Pertuis, où, après bien des recherches nous avons enfin retrouvé les vestiges, en août 1867. Il occupait peu de place sur la crête de la montagne, un peu à l'orient du tunnel. Il était fermé au levant par un fossé coupant l'arête des rochers. Ce ne pouvait être qu'un poste d'observation, une tour en bois avec quelques ouvrages de défense. Nous présumons qu'il date de l'époque romaine.

Le château de Pierre-Pertuis, souvent nommé au XIV^e siècle, n'était pas là, mais à l'entrée même du tunnel dont il fermait le passage. Il ne consistait sans doute qu'en levées de terres, en palissades et en ouvrages en bois d'une durée éphémère, comme les redoutes qu'on y a faites depuis l'emploi du canon et que le temps efface chaque jour davantage. Par exemple, en 1815, on établit une batterie de deux canons en avant du tunnel, du côté de Tavannes. Sur le rocher même on tailla un emplacement pour y braquer un obusier qu'il fallut y porter. Au rapport de Justinger, dans sa chronique de Berne, 1387, la maison forte de Pierre-Pertuis fut emportée par les Bernois qui y tuèrent 18 hommes.

Le second château était sur une colline appelée La Motte, à l'est-sud-est du village. Les cultures de ce mamelon ont effacé toutes traces de constructions murées et cependant ce site nous a fait dire qu'il a dû être un poste militaire de l'époque romaine.

Le troisième château était sur la hauteur près de l'église et de la maison curiale. On en a retrouvé les fondations en cultivant ce terrain, ou en y bâtissant dans les temps modernes. Nous présumons que c'était le château dont fait mention un acte de 1372. Alors Isabelle, veuve de Jean de Tavannes, dit de la Tour, fonda une chaplainie sur l'autel de Ste-Catherine, dans l'église de Tavannes et elle la dota d'une rente de 30 sols assignnée sur diverses terres qu'un

rotule désigne de la manière suivante : « La maison de Dame Iabelle, située près de la Tour de Tavannes, avec un verger, plus de 70 journaux de terres, 122 fauchées de prés, des champs, des jardins, des clos dans les territoires de Tavannes, de Reconvilier, de Chaindon, de Loveresse, etc. » L'acte est daté : *ante castrum*, devant le château. Cette tour de Tavannes pourrait bien être la maison originale, la Stam-mhaus, des nobles de Tavannes et sa position près de l'église en est un indice, car on trouve de la sorte un bon nombre de châteaux bâtis dans le voisinage d'anciennes églises ou celles-ci construites près de châteaux plus anciens encore. Le prêtre et le noble, ces deux dominateurs au moyen-âge, se donnaient toujours la main.

Lorsqu'en 1368 des arbitres furent chargés d'examiner les griefs de Jean de Vienne contre les Bernois, le premier leur reprocha d'avoir forcé, vers Noël 1367, le château de Tavannes, brûlé le village et l'église de ce lieu et saccagé toute la vallée. Les mots employés : *Durch Schloss ze Tasvennen*, indiquent qu'il s'agit du château au tunnel de Pierre-Pertuis et c'est de la sorte que les chroniqueurs l'ont entendu. Les Bernois répondirent que ce n'étaient que de justes représailles des dévastations commises par l'évêque dans leur territoire ; que relativement à l'église de Tavannes et à son incendie, la faute en était due aux paysans qui, de ce lieu fortifié, leur avaient lancé de grosses pierres et par cette attaque les avaient forcés à les déloger de là ; mais que plus tard, ils avaient, autant que possible, restitué les objets enlevés dans l'église (Trouillat, t. IV, p. 275 et suivantes).

L'acte dit que les paysans avaient pris position sur la Wendelstein, *uf den Wendelstein*, mais nous ne connaissons pas le véritable sens de ce mot. On sait qu'on donnait un nom presque pareil à une table de pierre placée près des églises et sur laquelle le crieur public montait pour annoncer les ordonnances. Il y en avait une à Laufon ; celle de Bure était un ancien dolmen ; à Delémont et à Porrentruy la table se trouvait près de l'Hôtel-de-Ville. Mais ici serait-ce la Tour même de Tavannes qu'on aurait appelée Wendel-

stein ? Ce n'est pas probable, parce que l'acte précité de 1372 prouve que le château et la tour existaient encore et certes si cette forteresse avait été hostile aux Bernois, ceux-ci l'auraient brûlée comme l'église et le village, et comme ils avaient emporté de force la clôture de Pierre-Pertuis après avoir tué ses défenseurs.

Quoiqu'il en soit, il y avait encore un quatrième château à Tavannes dont il existe des restes suffisants pour en apprécier l'importance. Il était situé non loin de la route de Tavannes au Fuet, à distance égale de ce dernier village et de celui de Chaindon. On remarque, sur une colline de forme ovale, une esplanade de 120 pieds de long sur 80 de large, entourée de fossés de 15 pieds de profondeur sur 30 de largeur, à leur ouverture ou à la crête du vallum qui les borde extérieurement. Du côté de l'ouest, ce fossé est taillé dans la roche mollassique grossière pour séparer la motte de la prolongation de la colline. Cette entaille n'a que 20 pieds de largeur et c'est par là qu'on arrivait au château, au moyen d'un pont jeté sur ce fossé.

En 1838 nous avons vu en ce lieu quelques restes de murailles qui avaient échappé aux démolitions du manoir, lorsque vers l'année 1740, on alla y puiser des pierres, comme dans une carrière, pour rebâtir l'église de Chaindon.

Cette colline s'appelle le Chételay; la forme de ses travaux de défense et quelques autres circonstances, comme des monnaies romaines trouvées près de là, font présumer qu'il y eut primitivement en ce lieu un poste militaire romain pour couvrir le passage des montagnes de Tavannes vers la Séquanie et d'autres chemins plus rapprochés. Il y avait aussi dans le voisinage un étang, chose indispensable pour les châteaux lorsque les lois de l'abstinence étaient sévèrement observées.

Une position aussi bien choisie a dû tenter les nobles de Tavannes et si la tour désignée en 1372, n'était pas près de l'église, il faudrait la chercher sur le Chételay. Ce dernier château, au dire des historiens, a été détruit en 1499, lorsque Bernard de Zerhein, neveu de l'Evêque de Bâle, vint avec

une bande d'Autrichiens, saccager la Prévôté de Moutier en haine des Bernois, alors en guerre avec l'Autriche, et parce que, quelques années auparavant, ils avaient forcé cette contrée à accepter leur combourgeoisie. M. Morel dit que le village et le château de Tavannes furent brûlés en 1449, mais nous croyons que c'est une erreur de date. Bridel et Comman assignent une autre année à la ruine de ce château. Ils disent qu'un noble de Tavannes s'étant joint aux troupes que Mahaut, comtesse d'Aarberg-Valangin, avait fourni au duc Léopold d'Autriche à Sempach, les Bernois l'en punirent en brûlant son château, 1386, et en ravageant la vallée de Tavannes. Ces auteurs n'indiquent pas les sources, mais leur récit concorde avec celui de Justinger. Il est probable que ce fut alors la Tour ou le château près de l'église qui fut ruiné et que le Chételay n'eut son tour qu'en 1499. En 1486 les Bernois s'emparèrent bien de la Prévôté, qu'ils ne restituèrent à l'Evêque de Bâle qu'après avoir forcé les Prévôtois à accepter leur combourgeoisie, mais on ne fait nulle mention alors du château et des nobles de Tavannes. En 1499, ceux-ci possédaient le château de Sogren, qui fut aussi incendié par Bernard de Zerhein.

Les deux derniers châteaux de Tavannes ont ainsi été occupés par une famille noble qui en prenait le nom. Les premiers dont les actes font mention, sont Walter et Nocher de Thavanne, tous deux chevaliers, 1178 à 1188. Au milieu du siècle suivant, on trouve en même temps six nobles de Tavannes dont deux portent le nom de Walter. Un de ceux-ci, avec Albert, était vassal des sires d'Asuel, 1241, pour diverses terres qu'ils tenaient de ces hauts barons. Dès lors ce même Walter et le chevalier Pierre de Tavannes prennent le surnom de la Tour, de Turre, que leurs descendants gardèrent jusqu'à la fin du XIV^e siècle.

Il est probable que ce rameau des Tavannes possédait la Tour de ce lieu, nommée encore en 1372 ; mais il avait aussi une maison à Bâle et Pierre précité se nomme chevalier bâlois en 1377. A cette époque il y avait dans la Suisse romande et même à Neuchâtel plusieurs familles portant le

nom de la Tour. Il est ensuite d'autant plus difficile de les distinguer des de la Tour de Tavannes que ces derniers, tel que Jean, en 1249, étaient vassaux des comtes de Neuchâtel pour plusieurs fiefs à Tavannes et autres lieux.

Une autre branche des Tavannes s'établit à Porrentruy et elle est peu distincte des autres Tavannes jusqu'à la fin du XIII^e siècle. Alors elle prit le surnom de Macabré, Mackabré, Macaber, qu'elle porta fréquemment dans les actes sans y ajouter son nom patronymique de Tavannes, quoique le surnom de Macabré ne figure jamais sur les sceaux des membres de cette famille. On a dit en passant que la tradition attribuait l'origine des Tavannes à l'Ecossais Mac-Aber, cet ingénieur de la reine Berthe au X^e siècle. Il faut en effet que ce souvenir soit resté dans la famille des Tavannes pour qu'elle ait ajouté à son nom de terre celui de son ancêtre, qu'elle regardait comme fort honorable.

Comme nul document ne dit que le château de Tavannes était un fief de l'Evêché de Bâle ou de tout autre haut baron, il se pourrait qu'il provînt d'un don fait à Mac-Aber par la reine de Bourgogne, en récompense de ses services et que ce domaine n'eut d'autre mouvance de l'Eglise de Bâle que celle résultant des droits de souveraineté donnés à celle-ci par le dernier roi de Bourgogne, en 999. En trouvant ensuite les nombreuses terres allodiales des Tavannes éparses dans la vallée, et deux châteaux tout au moins, Pontenet et Malleray, occupés par leur famille, on peut présumer que le don de la reine Berthe comprenait bien des terres plus ou moins éparses dans la vallée et même à Tramelan, selon acte de 1297. Il est même présumable que le château de ce lieu leur a appartenu.

La maison des Tavannes-Macabré, à Porrentruy, était sise sur l'emplacement de l'hôpital actuel. Ils vendirent cette courtine en 1489 et ils possédaient déjà, 47 ans auparavant, un hôtel dans la rue des Malvoisins, dans cette même ville.

Un des nobles de cette branche épousa, en 1456, Jeanne de St-Aubin qui venait à peine de perdre son premier époux, Henri de Boncourt-Asuel. Cette dame lui apporta des droits

sur la seigneurie de Montvouhay et dès lors Thiébaud de Tavannes et ses descendants s'intitulèrent seigneurs de Montvouhay. C'est pendant qu'ils occupaient ce château qu'ils eurent à leur service un individu de Damvant auquel on donna le surnom de ses maîtres et c'est de lui que descendant les Macabré de ce village.

Le rameau des Tavannes de Porrentruy s'éteignit par la mort de Jean de Tavannes, sire de Montvouhay et de Bernol qui fut enterré à St-Germain de Porrentruy, avec son casque et son écu ; *mit Helm und Schild*, dit Wurstisen. Il fut le dernier de sa famille. Sa pierre tumulaire a été retrouvée il y a quelques années. On y voit les armoiries des Tavannes sculptées en demi-bosse et elle porte l'inscription suivante : « Cy giste noble escuyer Jehan de Tasyane le derrier de sa rasse, à son vivant seigneur de Montvouhay, qui trépassa le 18 jour du mois de décembre, l'an 1549; Dieu aie son âme, amen. » Ses frères étaient morts avant lui, et ses sœurs, Gondeline et Marie, portèrent une partie de sa succession dans les familles de Vendelincourt et de Grandyillard.

Une autre branche, bien distincte des précédentes, se détacha encore de la souche des Tavannes, dès le XIII^e siècle, et prit, au milieu du suivant, le surnom d'Ouldriot ou Andrieu. Le premier qui porta ce nom est Renaud, petit-fils de Henri, qui avait des terres à Tramelan, en 1279. Humbert Ouldriot de Tavannes, fils de Renaud, prend le titre de seigneur de Delle. Son fils Pierre acheta en 1451, de Jacques de Blamont, bailli de Châtel sur Moselle, la part que celui-ci possédait dans le château de Sogren et dépendances. Depuis lors il ajouta à ses titres celui de seigneur de Soyhières. Il eut deux fils et une fille. Les premiers, Jean et Georges, étaient au service de l'empereur en 1500, et sa fille Marguerite épousa un noble de la maison de Seaux. Nous reviendrons sur cette alliance. Georges mourut le premier, en 1528 et avec Jean s'éteignit en 1546 la branche des Ouldriot. Outre ces trois rameaux principaux, il en est encore sorti d'autres de cette souche si vivace ; mais ils ont quitté leur nom de Tavannes pour emprunter celui de leur terre. Tels

sont les Malleray, depuis le XIII^e siècle ; les Pontenet, peut-être les Bévilard et les Tramelan. Toutefois les deux premiers ont conservé les signes héraldiques des Tavannes, tandis que nous n'avons pu trouver avec certitude les armoiries des Bévilard et des Tramelan.

Dès la fin du XIII^e siècle on voit les Ouldriot de Tavannes posséder une maison sous le Schlossberg, à titre de fief de l'Eglise de Bâle. Un autre avait reçu en fief des sires de Montjoie une partie des droits de péage de Delémont. Les Tavannes possédaient à titres divers des terres, des dîmes, des censes, des rentes, des droits dans toutes les parties de l'Evêché de Bâle. Cependant, dans aucun des nombreux documents qui les concernent, on ne voit poindre une seule trace de juridiction et de droits seigneuriaux dépendant de leur château de Tavannes. La possession des terres donnait jadis ces droits de fait, mais comme les Tavannes ont quitté de bonne heure leur manoir héréditaire pour aller habiter dans des villes, leurs droits de justice et autres auront été peu à peu annexés à ceux de l'Evêché de Bâle qui, dans la Prévôté de Moutier, usurpa jusqu'aux droits du chapitre et qui finit par les enlever subrepticement au Prévôt. Ce qui nous autorise à émettre cette opinion, c'est l'étendue même des terres que les Tavannes possédaient dans leur lieu d'origine, lors de leur extinction.

Les nobles de Tavannes occupèrent des emplois publics dans l'Evêché de Bâle, tel que l'office de châtelain à Roched'Or, à St-Ursanne, à Porrétruy et celui de maire à Biènne. Dans les XII^e et XIII^e siècles, la plupart portèrent le titre de chevalier et plus tard tous eurent celui d'écuyer. Jacques de Tavannes, dit Suevenberg, fut un des vaillants compagnons du belliqueux évêque Jean de Vienne. Il était probablement un des 60 champions qui combattirent pour lui à Schwadernau, contre un pareil nombre tenant le parti des comtes de Kibourg et de Thierstein. Il rendit à cet évêque de nombreux services, lorsque les Anglais, sous la conduite du sire de Coucy, vinrent ravager la Suisse, menacèrent Biènne et pénétrèrent jusqu'en Erguel. Jacques de Tavannes opposa

toujours sa bonne lance aux ennemis de l'évêque, qui énuméra ensuite ses services et les récompensa le 2 septembre, 1376, en lui promettant 200 florins d'or. Mais l'argent était rare dans les mains du prélat, en sorte qu'à défaut de numeraire il assigna cette somme sur le territoire et les dîmes de Malleray.

Thiébaud de Tavannes, ensuite sire de Montvouhay, habitait bien à Porrentruey, mais il ne laissait pas que d'avoir des domaines et une maison à Hirtzbach. Durant la guerre que les Bâlois firent à la noblesse qui avait pris part à l'expédition des Armagnacs en 1444, ces bourgeois belliqueux brûlèrent cette habitation; mais plus tard, en 1447, ils réparèrent ce dommage, lorsque Thiébaut eut prouvé qu'il n'avait pris aucune part à cette guerre. Un de ses ancêtres s'étant battu contre les Suisses à Sempach, fut moins heureux, et l'on a dit que les Bernois avaient incendié son château de Tavannes.

On a vu qu'en 1372, dame Isabelle, née de Vivier, veuve de Jean de Tavannes, dit de la Tour, avait fait une fondation dans l'église de Tavannes et que cette dame habitait près de la Tour. Elle conféra la collature de cette fondation au curé de ce lieu; le desservant de la chaplainie devait résider à Tavannes, célébrer trois fois par semaine la messe sur cet autel et veiller à ce que l'anniversaire de la fondatrice soit solennisé deux fois par an dans cette même église, avec six prêtres, auxquels on donnerait chacun un sol et un bon repas. Ces détails font comprendre que la dame a dû être inhumée en ce lieu et qu'alors les Tavannes de la Tour résidaient dans leur manoir héréditaire. Les fils d'Isabelle, Jean et Hartmann ne sont plus nommés après cette date et ils auront peu survécu à leur mère. Serait-ce l'un d'eux qui aurait pris part à la bataille de Sempach? Dans tous les cas après eux on ne trouve plus de traces des Tavannes de la Tour.

Plusieurs nobles de Tavannes furent chanoines de Grandval, de St-Imier, de St-Ursanne. L'un d'eux devint gardien de l'Eglise de St-Pierre à Bâle. On voit des demoiselles de

cette famille s'allier avec la bonne noblesse du pays et des contrées voisines, de même que les hommes épousaient à leur tour de nobles dames. L'alliance qui illustra le plus cette maison, fut celle de Marguerite, fille de Pierre Ouldriot de Tavannes, sire de Dellé et de Soyhières. Elle épousa, en 1504, Jean de Saulx, grand-écuyer de Bourgogne et c'est de ce mariage que naquit, en mars 1509, Gaspard de Saulx, qui joua un rôle important dans l'Histoire de France. Il avait à peine 14 ans quand son oncle, Jean de Tavannes, alors colonel d'un corps de landsknechts au service de François I^e et naturalisé français par lettre patente de 1518, conduisit son neveu à la cour. Ce fut à l'occasion du patronage de son oncle Jean, qui n'avait pas d'enfants, que le damoiseau reçut le nom de Tavannes.

Il fut d'abord page de François I^e; il le servit en cette qualité à la bataille de Pavie où il fut fait prisonnier avec le roi, mais sa jeunesse le fit renvoyer sans rançon. Rentré en France, il obtint une place d'archer dans la compagnie du grand-écuyer; il fit la campagne d'Italie dans l'armée du maréchal de Lautrec et, l'année suivante, 1529, il fut fait guidon de sa compagnie. Le duc d'Orléans ayant remarqué la bonne mine de ce jeune homme, le créa lieutenant dans sa propre compagnie et le prit pour compagnon dans ses expéditions nocturnes qui valurent à sa suite et à celle de son frère, le dauphin, le surnom de la *bande enragée* suivant les enfants de France.

Gaspard de Tavannes devint un des ennemis acharnés des huguenots. Il prit une part active aux massacres de la Saint-Barthélemy, criant dans les rues pour encourager les gens du roi : « Saignez, saignez, les médecins disent qu'il faut saigner » est bon, surtout en ce mois d'août, comme en mai. A l'heure de la mort, il regardait encore cette grande boucherie comme une des bonnes actions de sa vie. Il fut un franc-parleur avec les grands. Ses mémoires embrassant la période de 1530 à 1573, furent imprimés secrètement dans son château de Lugny, près d'Autun. Ils contiennent beaucoup de particularités curieuses et aussi des réflexions fort libres qui

ne permirent pas de les livrer au commerce. C'était un rude compagnon, hardi et entreprenant, d'un courage héroïque. Il avait épousé, en 1546, l'année même de la mort de son oncle, Jean de Tayannes, la fille du comte de Montreuil-de-la-Baume, et il en eut plusieurs enfants. Son fils ainé épousa, vers 1570, Catherine, fille de Léonore Chabot, comte de Busançois et de Charny, grand-écuyer de France. Gaspard de Saulx-Tavannes fut créé maréchal de France le 20 décembre 1570 et il eut aussi le gouvernement de la Provence. Il mourut dans son château de Sully et voici son épitaphe : « A la mémoire de Gaspard de Saulx-Tavannes, maréchal de France, gouverneur de Provence, amiral des mers du Levant, qui mourut le 19 juin 1573. »

C'est de ce rejeton de la maison de Tavannes que descendirent les ducs de Saulx-Tavannes, dont le dernier est mort en 1845. Nous avons essayé d'établir la généalogie des Tavannes de l'Évêché de Bâle dans l'histoire des châteaux du pays, mais avant de terminer cette notice, nous croyons intéressant de rapporter un passage des mémoires de la marquise de Créquy, relatif à une dame de Saulx-Tavannes. (Tome I, p. 244, 1710 à 1802).

« La comtesse de Saulx-Tavannes ete Busançois, Marie-Catherine d'Aguesseau, sœur du chancelier de ce nom et femme du lieutenant-général en Bourgogne, mort en 1703, avait toujours passé pour une personne étrange. Elle avait des habitudes farouches, des passe-temps occultes et des allures ténébreuses ; aucune liaison suspecte, à la Vérité, mais nulle amitié connue, et pas plus de relations avec ses propres parents qu'avec la famille de son mari. Elle habitait presque toujours un vieux et sombre château nommé Lux et qui n'est pas loin de Saulx-le-Duc en Bourgogne, et Lux était chef-lieu d'une baronnie qui provenait de son chef. »

Madame de Saulx disparaissait quelquefois de chez elle à l'insu de toute sa maison, sans que personne l'eût vue sortir et sans qu'on pût s'imaginer ce qu'elle était devenue. Ensuite l'on entendait sonner de sa chambre, au bout de

» sept ou huit jours d'absence et de profond silence ; on la retrouvait dans son appartement, comme si de rien n'était, et toujours avec les mêmes habits dont elle était vêtue le jour de sa disparition. »

» Cette dame se retira dans sa chambre un samedi soir ; elle envoie coucher ses femmes, en disant qu'elle ne veut pas se déshabiller encore, mais qu'elle y pourvoira plus tard. On l'entend fermer au verrou la porte de sa chambre et les deux filles en causèrent en s'en allant, parce que leur maîtresse ne lisait et n'écrivait presque jamais, et qu'il n'y avait rien dans la chambre à cet effet.

» Cette chambre était une tourelle du château ; elle était éclairée par une seule croisée garnie de barreaux très solidés et fort serrés. La cheminée était munie d'une forte grille et cette chambre n'avait aucune issue que la fenêtre et la cheminée grillées et la porte fermée au verrou. Elle était précédée par une grande pièce où couchait une vieille demoiselle d'Aguesseau, que sa nièce avait recueillie chez elle, parce qu'elle était une espèce d'idiote et peut-être aussi parce qu'elle pouvait payer une forte pension.

» On était entré le lendemain, comme d'ordinaire, dans cette grande pièce qui servait de passage et d'antichambre et où l'on faisait coucher Melle d'Aguesseau. On l'avait trouvée sans connaissance, étendue sur le parquet, en camisole de lit, coiffée de nuit, avec les jambes nues et tenant fermement serré dans sa main droite un cordon de sonnette qu'elle avait arraché. Tout ce qu'on put tirer d'elle, après qu'elle eut repris ses sens, mais non son bon sens, qui ne lui revint jamais, c'est qu'elle avait eu grande peur. »

» On appela le curé, le bailli, les notables, on frappa, on enfonga la porte verrouillée à l'intérieur, tandis que la clef se trouvait dans la serrure en dehors, mais il n'y avait plus de comtesse de Saulx et on ne la revit jamais. Son lit n'était pas défait ; deux houigies, placées la veille par ses femmes, avaient été soufflées, comme on pouvait le calculer, au milieu de la nuit ; une pantoufle seule restait sur le parquet à côté du fauteuil. Son fils, le cardinal de Tavannes,

» accourut sur les lieux, on fit une information judiciaire,
» mais on abandonna la poursuite à cause de la famille, en
» parlant de sortiléges, de Bohémiens, etc.

» A propos des anciens comtes, aujourd'hui ducs de Saulx,
» je vous dirai qu'une cousine à moi, qui s'appelait Marie-
» Casimire de Foulay-Tessé, avait épousé Charles-Gaspard
» de Saulx-Tavannes, lequel était petit-fils de cette mysté-
» rieuse. Cette dame fut inhumée le 18 août 1753, dans les
» caveaux de la chapelle de Saulx-le-Duc, deux ou trois fois
» vingt-quatre heures après la déclaration de son décès.
» Dix-huit mois après on la trouva sur les degrés du caveau,
» où elle était morte de faim. On voulait placer le corps de
» M. le chevalier de Tavannes à côté de celui de sa mère. »

Nous laissons à M^{me} de Créquy la responsabilité de son anecdote sur la dame de Tavannes et, après ces souvenirs d'un autre âge, nous allons encore indiquer les signes héraldiques de cette noble famille, autrefois si répandue dans l'Evêché de Bâle et qui a disparu comme tant d'autres.

D'après une étude très détaillée des sceaux et armoiries des Tavannes, nous pouvons dire avec certitude, que dès le XIII^e siècle, ils eurent constamment les mêmes armoiries : d'azur au coq d'or, barbé et crêté de gueules et pour cimier une tête de coq aux émaux de celui de l'écu. — Ces signes héraldiques étaient les mêmes pour toutes les branches des Tavannes, excepté pour celle de la Tour, qui les brisait en semant son écu de coquilles, ce qui semble désigner un voyage outre mer et peut-être en Palestine. — Les Saulx-Tavannes portaient d'azur au lion d'or armé et lampassé de gueules.

Cette notice aurait été trop longue si nous avions cité toutes les sources où nous avons puisé les faits qu'elle renferme. Mais elles sont mentionnées dans notre manuscrit sur l'histoire des châteaux de l'Evêché de Bâle.